

C'est, par conséquent, par l'ampleur de ses programmes - de l'aide au développement et de la défense active des droits de la personne à la protection de l'environnement et à la promotion d'un meilleur niveau de vie pour l'ensemble de la population canadienne et donc, pour les populations du monde entier - que le Canada peut apporter une contribution utile à la paix.

L'esprit, l'enthousiasme et la volonté d'agir suscités par l'AIP doivent être maintenus au cours des années à venir si nous voulons véritablement instaurer la paix sur la planète.

Le Canada et les Canadiens peuvent faire de l'AIP le catalyseur de leurs démarches continuelles pour la paix. Si nous parvenons à insuffler à d'autres notre espérance et notre foi en une humanité pacifique, nous aurons accompli une grande oeuvre.